

CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-LÉONARD

Séance du mardi 14 octobre 2025

Rapporteur : Monsieur le Maire

QUESTION N°4 :
Tarifs des concessions dans le cimetière

Le Conseil municipal est invité à délibérer pour fixer les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2026.

CIMETIERE	Année 2023 pour mémoire	Année 2024 pour mémoire	Année 2025 pour mémoire	Année 2026
Concession 30 ans Droit de superposition	160.00€	160.00€	160.00€	160,00€
Concession 50 ans Droit de superposition	270.00€	270.00€	270.00€	270,00€
Case dans le colombarium 15 ans (1 ou 2 urnes)	320.00€	320.00€	320.00€	320,00€
Case dans le colombarium 30 ans (1 ou 2 urnes)	530.00€	530.00€	530.00€	530,00€
Case dans le colombarium 50 ans (1 ou 2 urnes)	630.00€	630.00€	630.00€	630,00€

Adopté à l'unanimité.

Signature du maire	Signature du secrétaire de séance	Date de mise en ligne 16.10.2025
---	--	--

Envoyé en préfecture le 16/10/2025

Reçu en préfecture le 16/10/2025

Publié le



ID : 076-217606003-20251014-20250404-DE

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-LEONARD
76400 (SEINE MARITIME)

Séance du mardi 14 octobre 2025

Conseillers Municipaux :

En exercice :	19
Présents :	14
Excusés :	5
Absents :	0
Votants :	19

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 14 octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal de SAINT-LEONARD, légalement convoqué le 06 octobre deux mille vingt-cinq, s'est réuni à la salle Henri Lambert de SAINT-LEONARD.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, la séance a été ouverte par Monsieur Bernard HOGUET, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Bernard HOGUET, ***Maire***
Mesdames Bernadette MALANDAIN, Marie-France MOIGNOT, Sophie RIOULT
et Messieurs François DAUDRUY, Serge LECROSNIER ***Adjoint au maire***
Monsieur Victor BALIER, ***Conseiller municipal délégué***
Mesdames Marie-Lise DEGREMONT, Elvira HACHE, Marie-Claire LEBAS-
PIGNOL, Nathalie LETELLIER, Marie-Pierre PRIEUR; Messieurs Claude
MAGUET, Yohan MICHEL ***Conseillers municipaux***

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

Messieurs Dany DEFONTAINE (pouvoir à Sophie Rioult), Jean-Michel LAMOTTE
(pouvoir à François DAUDRUY), Xavier LECOINTRE (pouvoir à Marie-France
MOIGNOT), Christopher MAUVE (pouvoir à Victor BALIER), Xavier
PAILLETTE (pouvoir à Marie-Lise DEGREMONT).

Assistait également à la réunion Madame Angélique VERROUST, secrétaire
générale de mairie.

Comme prévu à l'article L.2121-15 du C. G. C. T, il a été procédé immédiatement à
l'élection d'un ***secrétaire de séance*** pris au sein du Conseil ; ***Monsieur François
DAUDRUY*** a été désigné pour remplir ces fonctions.

Envoyé en préfecture le 16/10/2025

Reçu en préfecture le 16/10/2025

Publié le



ID : 076-217606003-20251014-20250404-DE